

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 49 (1961)

Heft: 8

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie des sociétés - Les réalisations et les projets

VAUD

Fédération des Unions de femmes

La jolie ville d'Aubonne a reçu, le 18 mai, la 46e assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du canton ; de nombreuses déléguées représentant treize groupes se sont réunies, le matin, dans la salle de l'Esplanade, aimablement accueillies par Mme Renaud, présidente, et les membres de l'Union d'Aubonne qui avaient fleuri les escaliers, la salle et tout préparé pour le plaisir de leurs hôtes.

Mme Irène Charmey, présidente (Cully), présenta son rapport qui résume la vie des différentes unions, la vie des sociétés féminines du canton et des grandes associations suisses, montrant le réseau serré qui unit les femmes de toutes conditions et de toutes professions. Mme Charmey a dit la gratitude de la Fédération à Mme Krayenbühl-Gubser (Lausanne), qui siège depuis huit ans dans le comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses et qui se retire, en espérant que le canton de Vaud retrouvera ses deux sièges au sein de ce comité ; ses candidatures sont Mme G. Girard-Montet, présidente de l'Association vaudoise des citoyennes à La Tour-de-Peilz, et Mme Rolande Gaillard, licenciée ès lettres, directrice du Collège secondaire de Villamont, à Lausanne.

Dès cars transportèrent les participants au Signal-de-Bougy, pour le repas en commun où MM. Convers, préfet d'Aubonne, insista sur la nécessité pour les citoyennes d'aller voter, d'accepter des mandats, cet automne, lors des élections communales, et au printemps prochain, quand il s'agira de réélire le Grand Conseil. C'est un devoir présent, très important pour le maintien de notre démocratie. M. Convers demanda aussi aux citoyennes de contribuer au maintien de l'Aubonne, quand viendra la votation populaire.

Un autre écho :

Mme Charmey, présidente, a entre autre rappelé l'œuvre importante du bureau juridique de Lausanne qui vient en aide gratuitement à tant de femmes et la réussite de l'Habitation féminine qui espère la possibilité d'une seconde maison grâce à notre générosité à toutes.

Le professeur Voegeli a présenté avec esprit et savoir une causerie charmante sur Aubonne, ville du moyen âge.

Après-midi, nous eûmes le privilège d'entendre M. Tschann, directeur de Swissair, section des conférences, qui nous passionna par un exposé aussi clair qu'agréable sur « S'issair et l'ère de la réaction » et nous stupéfa par l'annonces des avions à venir, dont le « Convair Coronado », pour longs parcours qui grâce au décalage des heures, nous mènera à New-York, ayant pu être parlé de Cottrini il y ait avant le l'accident sur lequel il a été de sécurité qui fait la réputation de la Swissair, principalement par les rades tant de bord que de terre et sur le sérieux absolu du personnel volant et terrestre. Parlant à des femmes, il se fit un plaisir de faire l'éloge des stewardesses, dont l'éducation, le sérieux et le calme sont indispensables.

I. Vernet

Les payannes vaudoises

Au cours de l'assemblée générale qu'elle a tenue le 2 mai à Morges, l'Association des payannes vaudoises, forte de 60 groupes avec 3100 membres, dont le tiers se trouvait à Morges, a entendu de sévères paroles de sa présidente, Mme Détraz (Combremont-le-Grand), de M. A. Oulevey, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, sur la situation de l'agriculture, la diminution de la population paysanne, la difficulté de trouver de la main-d'œuvre. A ces maux, il faut tâcher de remédier par une meilleure préparation de la jeunesse agricole, par la fréquentation des écoles d'agriculture, des cours ménagers ruraux, par une meilleure organisation.

La diminution de l'influence paysanne, notamment au Grand Conseil, à laquelle la création des arrondissements électoraux remplaçant les cercles, portera un nouveau coup, est un danger pour notre canton et sa stabilité.

M. Oulevey a déploré que trop de citoyennes n'aient pas encore compris leur devoir civique : lors de la votation sur l'initiative popiste, sur 119 263 électeurs, 32 211 seulement sont allés au scrutin ; sur 138 626 électrices, 17 812 seulement se sont dérangées, et la plus forte abstention se trouve à la campagne. Que les payannes aillent voter, et qu'elles entrent au local de vote, les électeurs !

Trois prix ont été décernés pour le concours de jardins : à Mmes Berthe et Jacqueline Gavillet, à Paul-Jeanot Frieda Schmid, Goumoëns-la-Ville, et P. Flauz-Cavin à Hermentches.

Le rapport sur le concours de poulaillers a été présenté par Mme E. Potteler (Niedens), vice-présidente ; huit prix sont décernés à Mmes Berthe Thévoz, à Renges, Lucie Ansermet, à Chêzereix, Irène Humbert, à Buryting, Marie Hurni, à Baulmes, Marie-Louise Croiser-Renaud, à Vallen, Madeleine Mani, au Tronchet, Emma Kilchherr, à Fourex, et Juliette Bataillard, à Romanel-s/Morges.

S. B.

PAPETERIE BRIQUET & FILS

38, rue du Marché

GENÈVE



LE PLUS GRAND CHOIX
DE CALENDRIERS VUES SUISSES
ET CARTES DE VŒUX

Un petit progrès

Il y a des associations en Suisse, qui sont comme des forteresses inexpugnables. Ainsi les sociétés d'histoire, d'automobilistes, de tourisme, Chasse réservée au sexe fort. Et pourtant les femmes sont nombreuses à payer leurs cotisations dans les sociétés intellectuelles et touristiques.

Un bon point à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui, dans sa séance du 27 mai, a nommé membre du comité Mlle Huguette Chaussen, journaliste à Lausanne. A qui le tour de se montrer compréhensif et équitable ?

S. B.

GENÈVE

L.A.V.S. est-elle prudente ou timorée ?

Les membres de l'Association genevoise des femmes de carrières libérales et commerciales ont entendu récemment une conférence sur l'A.V.S. de M. Haas, actuaire et secrétaire général. Après un bref historique de cette institution, qui existe depuis 1948, il a vivement intéressé son auditoire par des observations fort pertinentes.

Les actuaires fédéraux, dit-il, ont prévu des rentes faibles et recommandé des améliorations très faibles à chaque révision, parce qu'elles ont calculées en escomptant une augmentation de la population et par conséquent une augmentation du nombre des rentiers mais sans prévoir une augmentation des rentes des cotisations dues aux élévations de salaire. Or, on constate que, depuis 1900, les augmentations de salaire, donc du revenu national, sont de 5% par an, malgré deux crises et deux guerres mondiales.

Selon les calculs faits par M. Haas, on pourrait augmenter les rentes de 60% sans augmenter les cotisations. De plus, la part que la Confédération et les cantons s'étaient engagés à verser est trop faible ; on avait fixé un plafond de 50%, mais on n'avait pas fixé de minimum. On devrait, par une loi, le fixer à 35%. De la sorte, l'A.V.S. accumule un capital considérable qu'elle place, se substituant ainsi aux établissements de crédit. Enfin les rentes transitoires, celles que touchent ceux qui n'ont jamais cotisé, pourraient être augmentées, si on renonce à les verser aux vieillards qui sont dans une situation très aisée.

Le conférencier a vivement recommandé à ses auditrices d'étudier de près les diverses questions que pose l'A.V.S. et de s'intéresser à son fonctionnement et aux services qu'elle pourrait rendre aux éléments moins favorisés de notre population.

J. D.

Assemblée générale de l'Union des femmes

L'Union des femmes a tenu son assemblée le jeudi 4 mai et a entendu successivement le rapport de sa présidente, Mme Choisy, et les rapports de ses activités variées. Certains de ceux-ci ont déjà été résumés dans ce journal, nous n'y revenons pas. On sait que, depuis quelques semaines, Mme de Cazotte, avocate, a remplacé M. Kammerer qui depuis tant d'années donnait les consultations juridiques ; les vacances pour mères de famille ont aidé 48 mères en 1960, dit Mme Laporte ; le comité a choisi pour présidente Mme Bl. Richard ; le Fonds J. Raymond a aidé 11 Genevoises à payer des séjours en clinique ; le dépannage familial, présidé par Mme Chenevière, a effectué 1262 placements contre 2300 demandes, il y a que 108 travailleuses inscrites.

Ce rapport présidentiel, nous ne relevons pas l'intérêt des séances diverses dont nous avons déjà parlé, mais le succès de la collecte et de la confection de vêtements destinés à des enfants algériens, la traditionnelle de la fête de l'Escalade et le souci financier qui suscite la perspective d'une rénovation déjà précaire, en sera gravement affecté. Un appel est lancé à tous les membres pour qu'ils amènent de nouvelles recrues qui seront des forces bienvenues et dont la cotisation est nécessaire à la caisse.

Y. L.

Chaine des mères

La Chaine internationale des mères a tenu sa douzième assemblée générale.

Pour répondre à toutes les œuvres qui s'adressent à elle, la Chaine des mères a organisé en 1961 plusieurs manifestations, entre autres une vente en février qui lui a permis de faire un don important à la Ville de Pestalozzi qui vient de se créer en Angleterre. La Chaine des mères a apporté son aide à la Protection de l'enfance à Paris, soit pour les centres de loisirs des petits Parisiens désargentés, soit pour des enfants algériens à qui elle a envoyé des vêtements chauds.

Mais Genève a été spécialement favorisée cette année : des dons ont été versés à l'Astral, à la Mission intérieure, à la Maison des Charmilles, à la Crèche genevoise d'altitude, au Club culturel de l'avant-garde, au Comité d'entraide en faveur des étudiants hongrois. La Chaine des mères tient particulièrement à établir des contacts avec les œuvres genevoises et elle a été très intéressée d'être reçue dans les locaux du Club de l'avant-garde.

S. B.

Aline Du Pasquier

Récemment est décédée, à Genève, une amie fidèle de notre journal qui fut intimement liée au développement du « Mouvement Féministe ».

Sa famille, d'origine neuchâteloise, vient s'installer à Genève lorsqu'elle était adolescente et c'est là qu'elle accomplit sa carrière. D'emblée elle soutint la cause suffragiste et pendant plusieurs années elle fut la secrétaire de Mlle Gourd, fondatrice de notre journal. Puis elle devint secrétaire de la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, où elle travailla plus de trente ans. Lorsque l'administration du « Mouvement » était retenue par la maladie, lorsqu'elle était surchargeée, Mlle Du Pasquier accourrait et se chargeait des besognes indispensables. A sa famille va l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie.

A sa famille va l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie.

NEUCHATEL

Afin de coordonner les efforts en faveur de la jeunesse, Neuchâtel a créé un « Conseil neuchâtelois interjeunes » (études, loisirs, clubs, etc.). Il fait partie du Conseil de la jeunesse romande ; l'Office social neuchâtelois en tiendra provisoirement le secrétariat. (A.S.F.)

SUISSE

Femmes universitaires

Dans son rapport présidentiel, Mme Thalmann, présidente de l'Association suisse des femmes universitaires, relève deux tâches actuelles ayant beaucoup d'importance pour les femmes universitaires : l'orientation professionnelle des jeunes filles à la lumière des nouvelles possibilités de travail et le problème de la reprise du travail des femmes absorbées pour un certain temps par des tâches familiales et maternelles. L'Association propose des solutions intéressantes et pratiques. (A.S.F.)

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

1, ch. de Verdonnet - Lausanne - ☎ 23 02 18
Fondation subventionnée par l'Etat de Vaud et la Confédération
Trois sections :

1. Assistantes et secrétaires sociales (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) - Age d'admission : 20 ans.
2. Educatrices - Age d'admission : 18 ans.
3. Institutrices privées et jardinières d'enfants
Age d'admission : 16 ans.

Classe d'enfants
Direction : Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-Du-Cres 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE

DROGUERIE
DU MOLARD
•
L'uponez PLACE DU MOLARD 8
GÉNÈVE

INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAİNOW

Ecole d'esthéticiennes
Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

MEMENTO

22-23 juin Coire et Flims

Assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Programme :

Jeudi 22 juin, 14 h. 30, assemblée des déléguées, théâtre de la ville de Coire - 17 h. 45, départ pour Flims - 19 h. 30, repas en commun à l'Hôtel du Parc, causerie culturelle sur les Grisons.

Vendredi 23 juin 9 h. 30, séance publique, Hôtel du Parc Flims - Bienvénue, Mme Dora J. Rittmeyer Iselin, présidente - « L'éducation de la femme — problème essentiel des pays en voie de développement » - entretien autour de la table ronde, présidé par Mme D. Schmid-Kreis, directrice des émissions parlées de Radio-Genève, avec la collaboration de Mle E. Brémont, Genève, Mme D. Egg-Benes, Zurich, Mme R. Kägi-Fuchsman, Zurich, M. H. Keller, chef de l'Assistance technique du Département politique fédéral, Berne - env. 12 h., Promenade avec pique-nique (en cas de mauvais temps, déjeuner à l'Hôtel du Parc).

Mardi 27 juin

Lausanne
Association des femmes de carrières libérales et commerciales. — 13 h., Café noir au Restaurant du Théâtre. — Suite de l'entretien du 23 mai avec l'étudiant noir qui parle de son pays.

Dimanche 18 juin

Zürich
Assemblée des déléguées de l'Association des femmes catholiques-chrétiennes.

20-21 juin

Locarno-Lugano
Assemblée générale de l'Association nationale suisse des œuvres catholiques de protection de la jeune fille.

21-22 juin

Genève
Palais des Nations. — 25e session de l'Organisation internationale du travail.

24 juin

Berne
Assemblée des déléguées de l'Association suisse Pro Infirmis.

4 juillet-4 août

Genève
Palais des Nations. — 32e session du Conseil économique et social de l'ONU.

21-23 août

Axenstein
Rencontre des Conseils nationaux européens du Conseil international des femmes. Thème : Questions européennes. Sous les auspices de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées
pour enfants

...qui court les rues!

Aeschbach